



EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 8 MARS 2018

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 65

Votants : 75 (dont 10 procurations)

N°6

**OBJET :**

**AFFECTATIONS DE  
RESULTATS DE  
L'EXERCICE 2017**

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture  
le :

Publiée ou notifiée  
le : **12 MARS 2018**

le : **12 MARS 2018**

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY - F. SZYPULA – M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL - C. BENOIT - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES – P. MONTAGNER - I. DELUNEL – J. TERRACOL (à partir de la question n°36), Vice-Présidents.

Mmes et MM. F. MINARD – J. JOANNET - F. DUBESSAY – N. RAY – J. ROIG - J.M. GUERRE – C. CATARD – C. SEGUIN – F. SEMONSUT – P. COLAS – R. LOVATY – A. CORNE – A. DAUPHIN – F. HUGUET - J. COGNET - P. SEMET - JY. CHEGUT – MC. VALLAT – JM. LAZZERINI – M. MORGAND – JM. BOUREL – N. COULANGE – A. GIRAUD – M. MONTIBERT – JD. BARRAUD – G. DURANTET - B. AGUIAR – C. FAYOLLE – G. MARSONI – C. DUMONT – M. CHARASSE – E. GOULFERT - M. GUYOT – A. CHAPUIS - M. MERLE - P. BONNET – C. GRELET – G. MAQUIN (jusqu'à la question n°18) – C. MALHURET (à partir de la question n°9) – E. VOITELLIER – YJ. BIGNON - MC. STEYER - B. KAJDAN - M. JIMENEZ – JJ. MARMOL - S. FONTAINE - JL GUITARD - F. SKVOR - C. POMMERAY - M.J. CONTE – JP. SALAT, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : M. J. TERRACOL à M. CHARASSE (jusqu'à la question n°35), Vice-Président.

Mmes et MM. J.P. BLANC à M. AURAMBOUT – C. BERTIN à AG. CROUZIER – B. BAYLAUCQ à A. CORNE - H. DUBOSCQ à JS. LALOY - J. BLETTERY à F. SZYPULA - C. BOUARD à B. AGUIAR – G. MAQUIN à C. GRELET (à partir de la question n°19) - C. MALHURET à F. AGUILERA (jusqu'à la question n°8) - MO. COURSOL à M. JIMENEZ – C. LEPRAT à B. KAJDAN, Conseillers Communautaires.

Absents excusés : M. F. BOFFETY – W. PASZKUDZKI, Conseiller Communautaire.

Secrétaire : M. J.S. LALOY, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 5211-12,

**Vu** les instructions budgétaires et comptables M14 et M4,

**Vu** l'article 97 de la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée,

**Vu** le Budget Primitif 2017 de Vichy Communauté approuvé le 30 mars 2017,

**Vu** les Décisions Modificatives de Vichy Communauté des 22 juin, 28 septembre et 16 novembre 2017,

**Vu** la délibération n°8 du 20 décembre 2017 portant dissolution des budgets annexes « Structures locatives » et « Chemins de randonnée »,

**Vu** les délibérations de ce jour relatives aux Comptes Administratifs 2017,

**Considérant** l'obligation d'équilibrer les déficits d'investissement par un prélèvement sur les excédents de fonctionnement lorsqu'il en existe,

**Considérant** la possibilité de financer une part complémentaire des dépenses d'équipement de l'exercice par tout ou partie de l'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement,

**Considérant** l'obligation de reporter à nouveau les déficits des Budgets Annexes qui ne s'équilibrent pas par leurs recettes propres,

**Propose** au Conseil Communautaire d'affecter, conformément à l'annexe joint, les résultats du Budget Principal et des onze Budgets Annexes de l'Etablissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

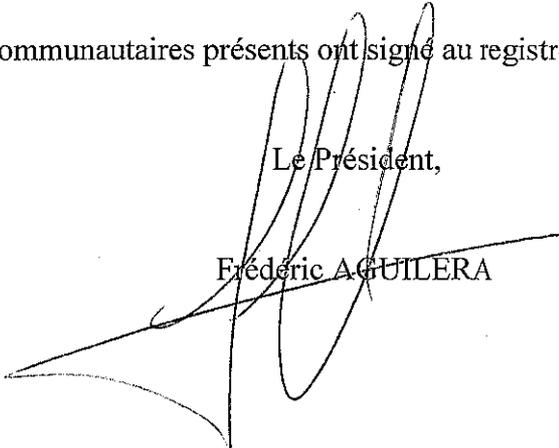
- Approuve cette proposition,
- Charge M. le Président, et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de cette décision.

.....  
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 8 mars 2018.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA



## Annexe à la délibération portant affectations des résultats 2017

### BUDGET PRINCIPAL

	B. Principal	B. Chemins de randonnée	Cumul
Section d'exploitation : Excédent / Déficit de clôture 2017	8 265 278,71	-1 774,79	8 263 503,92
Section d'investissement : Déficit de clôture 2017 (D001)	-3 323 390,32	-5 000,00	-3 328 390,32
Solde des Restes à réaliser	3 085 923,69	0,00	3 085 923,69
 Compte tenu du besoin de financement à couvrir il est proposé d'affecter, à la section d'investissement, article 1068 :	 237 466,63	 5 000,00	 242 466,63
 Ainsi l'excédent à reporter en section d'exploitation (R002), au BP de l'exercice 2018 :	 8 027 812,08	 -6 774,79	 8 021 037,29

### BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Section d'exploitation : Excédent de clôture 2017	1 837 725,99
Section d'investissement : Déficit de clôture 2017 (D001)	-1 451 419,20
Solde des Restes à réaliser	-80 985,75
 Compte tenu du besoin de financement à couvrir il est proposé d'affecter, à la section d'investissement, article 1068 :	 1 532 404,95
 Ainsi l'excédent à reporter en section d'exploitation (R002), au BP de l'exercice 2018 :	 305 321,04

### BUDGET ANNEXE ABATTOIR INTERCOMMUNAL

Section d'exploitation : Excédent de clôture 2017	825 078,45
Section d'investissement : Excédent de clôture 2017 (R001)	104 699,12
Solde des Restes à réaliser	-250 058,19
 Compte tenu du besoin de financement à couvrir il est proposé d'affecter, à la section d'investissement, article 1068 :	 145 359,07
 Ainsi l'excédent à reporter en section d'exploitation (R002), au BP de l'exercice 2018 :	 679 719,38

### BUDGET ANNEXE TRANSPORTS EN COMMUN

Section d'exploitation : Excédent de clôture 2017	133 861,21
Section d'investissement : Déficit de clôture 2017 (D001)	-171 436,62
Solde des Restes à réaliser	-10 876,08
 Compte tenu du besoin de financement à couvrir il est proposé d'affecter, à la section d'investissement, article 1068 :	 133 861,21
 Le déficit à couvrir par une subvention d'équilibre du budget principal est par conséquent de :	 48 451,49

**BUDGET ANNEXE IMMOBILIERS D'ENTREPRISES**

	B. Immobiliers d'Entreprises	B. Structures locatives	Cumul
Section d'exploitation : Excédent de clôture 2017	202 300,47	7 008,42	209 308,89
Section d'investissement : Déficit de clôture 2017 (D001)	-658 743,27	-1 884,60	-660 627,87
Solde des Restes à réaliser	-11 966,67	0	-11 966,67
Compte tenu du besoin de financement à couvrir il est proposé d'affecter, à la section d'investissement, article 1068 :			209 308,89
Le déficit à couvrir par une subvention d'équilibre du budget principal est par conséquent de :	468 409,47		463 285,65

**BUDGET ANNEXE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

Section d'exploitation : Excédent de clôture 2017	82 737,13
Section d'investissement : Excédent de clôture 2017 (R001)	8 641,71
Solde des Restes à réaliser	0,00
Ainsi l'excédent à reporter en section d'exploitation (R002), au BP de l'exercice 2018 :	82 737,13

**BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITES COMMUNAUTAIRES**

Section d'exploitation : Déficit de clôture 2017 (D002)	-72 124,87
Section d'investissement : Déficit de clôture 2017 (D001)	-3 313 304,91
Ainsi le déficit à reporter en section d'investissement, au BP de l'exercice 2018 est de :	3 313 304,91
Le déficit d'exploitation à couvrir par une subvention d'équilibre du budget principal est par conséquent de :	72 124,87

**BUDGET ANNEXE PORTAGE DE REPAS**

Section d'exploitation : Excédent de clôture 2017	25 578,44
Section d'investissement : Excédent de clôture 2017 (R001)	12 578,00
Solde des Restes à réaliser	0,00
Ainsi l'excédent à reporter en section d'exploitation (R002), au BP de l'exercice 2018 :	25 578,44

**BUDGET ANNEXE PRU DE PRESLES**

Section d'exploitation : Excédent / Déficit de clôture 2017	0,00
Section d'investissement : Déficit de clôture 2017 (D001)	-247 948,49
Ainsi le déficit à reporter en section d'investissement, au BP de l'exercice 2018 est de :	247 948,49

**BUDGET ANNEXE OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL**

Section d'exploitation : Excédent de clôture 2017	35 290,03
Section d'investissement : Excédent / Déficit de clôture 2017	0,00
Solde des Restes à réaliser	0,00
Ainsi l'excédent à reporter en section d'exploitation (R002), au BP de l'exercice 2018 :	35 290,03

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : DELIBERATION N° 6 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 8 MARS 2018 -  
AFFECTATION DE RESULTATS DE L'EXERCICE 2017

.....

Date de décision: 08/03/2018

Date de réception de l'accusé 12/03/2018

de réception :

.....

Numéro de l'acte : 08mar2018\_6

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20180308-08mar2018\_6-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .1

Finances locales

Decisions budgetaires

Date de la version de la 19/04/2017

classification :

.....

Nom du fichier : 6.pdf ( 99\_DE-003-200071363-20180308-08MAR2018\_6-DE-  
1-1\_1.pdf )